

Séance du 8 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le huit octobre à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BARRIER Patrice.

Tous les membres en exercice sont présents, sauf
 M. GA Thierry a donné pouvoir à Mme ROULLÉ Annie,
 Mme TESTARD Claire a donné pouvoir à M. ROYER Jean-Marc,
 Mme DUCHESNE Madeleine a donné pouvoir à M. TIAFFAY Patrice,
 M. WATISSE Eric a donné pouvoir à M. BARRIER Patrice,
 Mme PETITJEAN Katya a donné pouvoir à Mme THOURAULT Sylvie,
 M. LEFORT Clément a donné pouvoir à Mme DENHEZ Delphine,
 Mmes DESCHAMPS Isabelle et DA SILVA Karine, excusées.

Madame DAUBENFELD Nicole a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 24 septembre 2019

Le compte-rendu de la séance du 3 septembre 2019 est lu et approuvé.

I – Situation Budgétaire – Septembre 2019

La situation prévisionnelle arrêtée au 31 décembre 2019 est présentée et commentée au conseil.
 Le résultat global, par rapport à l'estimation faite lors du budget primitif, reste à un niveau équivalent 1 523 995 € pour 1 530 066 €.

Les variations essentielles en section de fonctionnement proviennent des opérations d'ordre liées aux différentes cessions réalisées et par la prise en compte du FPIC.

En investissement, en dépenses, les deux points principaux sont les crédits ouverts pour l'achat de jeux et la maîtrise d'œuvre pour la sécurisation de la RD8 en traversée d'agglomération.

Sur 2018, la capacité d'autofinancement brute augmente par rapport à 2017 et la capacité d'autofinancement nette passe en positif. La tendance devrait se confirmer sur 2019.

II – Délibérations

➤ N° 79/2019 Ouverture de crédits – Budget principal

Le conseil municipal décide de procéder aux ouvertures de crédits suivants sur le budget principal de l'exercice en cours :

FUNCTIONNEMENT	
Dépenses	
61521 Terrains	7 661,00
6247 Transports collectifs	3 250,00
6411 Personnel titulaire	5 000,00
64168 Autres emplois d'insertion	14 000,00
6454 Cotisations aux ASSEDIC	1 000,00
Total dépenses :	30 911,00
Recettes	
73223 Fds de péréquation des ress com et intercom	28 911,00
74718 Autres	2 000,00
Total recettes :	30 911,00

➤ **N° 80/2019 Transfert de crédits – Budget du CCA**

Le conseil municipal décide de procéder aux transferts de crédits suivants sur le budget annexe du Centre de Conférences et d'Animation de l'exercice en cours :

INVESTISSEMENT

<i>Recettes</i>	<i>Montant</i>
021 Virement de la section de fonctionnement	-6 000,00
1341 Dotation d'équipement des territoires ruraux	6 000,00
Total recettes :	0,00

FONCTIONNEMENT

<i>Dépenses</i>	<i>Montant</i>
023 Virement à la section d'investissement	-6 000,00
615221 Bâtiments publics	4 500,00
6262 Frais de télécommunications	1 500,00
Total dépenses :	0,00

➤ **N° 81/2019 Grand Reims – Rapport de la CLECT du 10 septembre 2019**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts, notamment l'article 1609 nonies C,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2017-16 du 19 janvier 2017 adoptant le protocole financier général qui définit les modalités de détermination des attributions de compensation et qui affirme le principe de neutralité budgétaire et fiscale lors du passage en Communauté Urbaine,

Vu la délibération CC-2018-288 du 17 décembre 2018 du conseil communautaire actant du vote des communes sur le rapport CLECT du 12 septembre 2018 et fixant pour l'ensemble des communes du Grand Reims le montant d'attribution de compensation,

Vu le rapport de la CLECT issu de la réunion du 10 septembre 2019 transmis aux communes membres le 11 septembre 2019,

Considérant que tout transfert de compétences entre les communes membres de la Communauté Urbaine du Grand Reims entraîne un transfert de charges qui doit être pris en compte au travers d'une minoration de l'attribution de compensation,

Considérant que toute restitution de compétences entre la Communauté Urbaine du Grand Reims et les communes membres entraîne un transfert de charges qui doit être pris en compte au travers d'une majoration de l'attribution de compensation,

Après en avoir délibéré, par dix-sept voix pour,

Décide :

- D'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées réunie le 10 septembre 2019,
- D'adopter le montant de l'attribution de compensation définitive 2019 visé dans le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 10 septembre 2019.

➤ **N° 82/2019 Département de la Marne – Convention de transfert de gestion et d’entretien**

La commune de Taissy a réalisé le long du RD8E en direction de Saint-Léonard une sente piétonne bordée par une haie arbustive.

Cet équipement étant réalisé en partie sur le domaine public départemental, une convention de transfert de gestion et d’entretien doit être signée entre le département de la Marne et la commune de Taissy.

Par cette convention, la commune de Taissy s’engage à assurer l’entretien de la sente piétonne et de la haie arbustive.

La convention est établie pour une durée de 10 ans avec la possibilité de reconduction explicite.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Par dix-sept voix pour,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre le département de la Marne et la commune de Taissy pour l’entretien de la sente piétonne et de la haie arbustive le long du RD8E.

➤ **N° 83/2019 Intervenant informatique – Atelier Sénior**

La commune a décidé de reconduire l’atelier informatique à destination des séniors qui a lieu 3 jours par semaine, les mercredis et vendredis de 9h à 11h et les jeudis de 14h à 16h, sauf pendant les vacances scolaires.

L’intervenant est Mme Michèle SERGENT.

Cette personne étant bénévole, il convient de mettre en place pour cette activité une convention de partenariat.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

Par dix-sept voix pour,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir pour la mise en place de l’atelier informatique à destination des seniors, ainsi que tout document y afférent.

➤ **N° 84/2019 Plan d’action d’évaluation de la compétitivité entre l’abeille domestique et le pollinisateur sauvage**

En raison de l’expansion de ruches sur le territoire du Grand Reims, l’association Symbiose propose de mettre en place un plan d’actions d’évaluation de la compétitivité entre l’abeille domestique et le pollinisateur sauvage.

L’association Symbiose fait appel à plusieurs partenaires :

- Le Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA), maître d’œuvre du projet
- La Champagne Apicole
- Le Conservatoire des Espaces Naturels

Le périmètre de l’étude couvre le Marais du Trou du Leu et s’étend sur un cercle de 1,5 km de diamètre autour de celui-ci. L’étude sera réalisée sur les années 2020, 2021 et 2022.

Un financement du Grand Reims étant sollicité, la commune de Taissy doit émettre un avis sur ce projet et donner son accord à la réalisation de cette étude.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par dix-sept voix pour,

Emet un avis favorable au projet décrit par l’association Symbiose et donne son accord à la réalisation de cette étude.

III – Grand Reims

Lors de son conseil communautaire du 26 septembre, la communauté urbaine du Grand Reims a acté la reprise de la compétence au Syndicat Intercommunal d’Energies de la Marne (SIEM) à compter du 1^{er} novembre 2019 pour les communes de Champfleury, Jonchery-sur-Vesle, Ormes, Puisieux, Saint-Léonard, Taissy, Trigny, Vandeuil et Verzy en accord avec celui-ci de la distribution publique de gaz naturel. Ce transfert de compétences permettra

de mettre en place à terme un nouveau modèle de contrat de concession et de regrouper les 39 contrats existants en un seul.

Le Grand Reims a également souhaité créer deux dispositifs d'aides aux entreprises afin de favoriser le développement et la modernisation des Très petites Entreprises présentes sur son territoire, en complément des aides apportées aux entreprises plus importantes par le Conseil Régional.

Le premier dispositif concerne l'aide à l'investissement productif des très petites et petites entreprises. Le second dispositif vise à favoriser le développement des services à la population. Ces deux dispositifs seront mis en place au 1^{er} janvier 2020.

Le rapport d'activités 2018 de l'Office de Tourisme du Grand Reims fait ressortir une augmentation du nombre de visiteurs sur le territoire de l'agglomération de 3% par rapport à 2017 soit 290 000 visiteurs dont 56% de français et la répartition par pays.

Deux groupes de travail sont mis en place, l'un sur la mobilité pour inciter la population à moins utiliser la voiture et promouvoir le vélo, le covoiturage, le réseau ferré, etc, sur le territoire du Grand Reims ; l'autre sur le bilan de l'organisation de réunions thématiques et les pistes de progrès à envisager au sein du Grand Reims pour une meilleure efficacité ou efficience.

IV – Commissions

Par ailleurs, le conseil municipal est informé des points suivants :

Conseil Municipal Enfants

Le Conseil Municipal Enfants, renouvelé en septembre, a élu sa maire, Auriane LECOCQ, son premier adjoint, Eliot BENITO, et son deuxième adjoint, Augustin LECOMTE.

Il a travaillé à l'organisation de la petite boom, réservée aux enfants de moins de 12 ans, en partenariat avec la Caisse des Ecoles qui aura pour thème cette année le Moyen Âge. Cette manifestation est toujours très appréciée et les parents et les enfants s'associent pleinement dans la préparation, qu'ils soient toujours présents ou non au CME.

Environnement

La Journée Patrimoine au Fort de Montbré, malgré la pluie, a été encore une réussite avec plus de 600 visiteurs grâce à l'implication des services techniques, des bénévoles, des élus et des associations.

Un dépôt sauvage d'ordures a été retiré près du champ captant de Couraux qui a monopolisé 3 camions.

Au Parc du Mercantour, une balançoire a été cassée et les barrières du potager de l'école élémentaire ont été mises à plat.

La cérémonie de remise des prix du label Villes et Villages Fleuris se déroule à Taissy ce mercredi au Centre de Conférences et d'Animations au cours de laquelle la commune de Taissy se verra remettre la troisième fleur.

La commune de Taissy a candidaté aux Ecos-Défis lancés par le département de la Marne. Le projet présenté est un atelier mis en place entre les services techniques et l'école maternelle.

Bâtiments

M. Frédéric LABÉ est remercié pour le travail de recensement des interventions réalisées sur les bâtiments communaux. Un état des lieux prévoit les travaux à entreprendre par site :

- gendarmerie : lasure des portes de garages et façades à rénover
- maternelle : remplacement du faux-plafond vers la bibliothèque
- CCA : peinture du bureau et sonorisation après remplacement du SSI
- Elémentaire : remplacement de la clôture, portail est portillon de la cour.

Caisse des Ecoles

La Caisse des Ecoles a enregistré 200 jours de fréquentation supplémentaires pendant les vacances.

V- Questions diverses

La Journée du Patrimoine au Fort de Montbré a été une belle réussite avec la visite de 600 personnes et la participation des « Poilus » et du 501^o de Mourmelon.

Le Comité Départemental Olympique et Sportif a privatisé le mercredi 25 septembre les deux salles sports pour l'organisation de la journée nationale du sport scolaire au cours de laquelle ont été accueillis 270 enfants le matin et autant l'après-midi. Les ateliers organisés leur ont permis de découvrir différents sports.

La Journée Citoyenne, organisée pour la 1^{ère} fois, a été une belle réussite. Une cinquantaine de personnes s'est retrouvée pour la réalisation de fresques pour l'école maternelle, le nettoyage des bords de Vesle et la lasure du parcours « pieds nus » de l'école maternelle.

La rencontre des Villes et Villages Fleuris de la Champagne et de l'Ardenne et la cérémonie régionale de remise des prix du palmarès 2019 est organisée le mercredi 9 octobre au Centre de Conférences et d'Animations. Le matin est réservé aux ateliers, l'après-midi pour la remise des prix.

La mairie a été destinataire d'une pétition à propos de la passerelle sur la Vesle qui fait état de nuisances sonores, détritiques et agression et qui s'oppose à la poursuite de l'aménagement en bord de Vesle. Renseignements pris auprès de la gendarmerie, aucune plainte n'a été enregistrée, si ce n'est près de la déshydratation. Au niveau des déchets, les services municipaux n'ont pas noté une augmentation de la présence de déchets. La question sera approfondie et reviendra ensuite vers le conseil.

Une question est posée sur les activités de l'association Block Race installée à proximité des terrains de football de Cormontreuil et de leurs incidences éventuelles sur l'environnement naturel. Des renseignements seront pris et une réponse sera apportée au conseil municipal.

Un point concernant les dysfonctionnements sur le réseau d'eaux usées rue Henri Warnier est demandé. La direction de l'eau du Grand Reims a été questionnée à ce sujet et a apporté les précisions suivantes : ils étaient essentiellement dus aux arrêts de la station de relèvement suite à une maintenance ou à une panne. Cela engendrait la mise en charge du réseau.

Les habitations ayant des orifices (évier, siphons) inférieurs au niveau de la chaussée (défaut de conformité en l'absence de dispositif de déconnection) se trouvent impactées par les mises en charge. Des travaux d'amélioration du poste de refoulement et, en parallèle, une inspection des réseaux, notamment, pour détecter des branchements inversés ont été réalisés.

Le dernier point abordé est la demande d'installation d'un food truck. Il a été répondu que la mairie souhaitait voir l'évolution des commerces ambulants actuels ainsi que des commerces sédentaires présents et à venir avant de délivrer de nouvelles autorisations.

Prochaine réunion de conseil : 5 novembre 2019

BARRIER Patrice	THOURAULT Sylvie	GA Thierry
TIAFFAY Patrice	WATISSE Eric	ROULLÉ Annie
DUCHESNE Madeleine	CZUDAKIEWICZ Jean-Philippe	DESCHAMPS Isabelle
PETITJEAN Katya	BARRÈRE Céline	DA SILVA Karine
LEFORT Clément	DENZEZ Delphine	DAUBENFELD Nicole
ROYER Jean-Marc	TESTARD Claire	MICHEL Rafaële
VIELLARD Vincent		